

Certificat d'Analyse(s)

Propriétaire : NIEWIADOMSKI Catherine
Elevage : 19935
Demandeur : NIEWIADOMSKI Catherine
Organisation :
Préleveur : FAUCOMPRE Marie (21283)
Référence : EXT20233390

NIEWIADOMSKI Catherine
Chatterie de la Magie des Licornes
24 Bis Grande Rue
77118 BAZOCHES LES BRAY

Date de prélèvement : 16/01/2023

Date de réception : 23/01/2023

Nombre de prélèvements : 3

Espèce : CHAT

Race : SOM - Somali

Remarques : LOOF: 2015.31162

Filiation - contrôle de parenté

Date d'exécution : 31/01/2023

Mère(s) présumée(s)

Compatibilité(s)

FC19854 L OPALE DE LA MAGIE DES LICORNES
250269606557975 - né(e) le 19/08/2015
Nature du prlv : Buccal (brossette)
LOOF: 2015.31162

...

Père(s) présumé(s)

Compatibilité(s)

ANT282278 HELLIOPSIS DE LA MAGIE DES LICORNES
250269604758958 - né(e) le 05/07/2012
Nature du prlv : ADN

...

Produit(s)

Compatibilité(s)

FC63406 SANS DE LA MAGIE DES LICORNES
250269590572061 - Femelle - né(e) le 19/10/2021
Nature du prlv : Buccal (brossette)

**Compatible avec le(s) parent(s) FC19854,
ANT282278**

Règles d'interprétation (protocole de coopération LOOF-GENINDEXE/ méthode interne ANAOCR 05):

- Une filiation ne peut être interprétée que lorsque le nombre de marqueurs microsatellites génotypés communs entre le descendant et ses parents est au minimum égal à 8 du core panel.

- Une filiation est incompatible lorsqu'au moins deux marqueurs ne respectent pas les lois de la transmission héréditaire. Première loi : un produit doit avoir reçu un allèle de chacun de ses deux parents. Deuxième loi : un parent doit avoir transmis l'un de ses deux allèles à son produit.

Ce compte-rendu ne concerne que les prélèvements soumis à analyse.
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Fait à Loudéac, le 31/01/2023

Anne-Sophie Guyomard
Chargée de développement génétique et génomique

